

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Petits-Cheminots
Rencontre MEET
du mercredi 4 mai 2022 à 18 h 30

Présences : Mesdames Sophie Baron Monsieur : Simon Pothier-Careau
Lysanne Bélanger
Jessica Bouchard
Marie-Hélène Leclerc
Johanne Hébert
Karine Julien
Sarah Audet-Therrien
Sabrina Thériault
Annie Piché
Linda Desjardins
Marie Mougnet

Absence : Monsieur Marc-André Fournier

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, Mme Jessica Bouchard procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 mai 2022

Madame Jessica Bouchard procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Sarah Audet-Therrien.

CE-2022-05-01 Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022

L'adoption du procès-verbal du 2 mars 2022 est proposée par Mme Lysanne Bélanger

CE-2022-05-02 Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022

Mme Hébert indique qu'après vérification auprès de la Ville de Lévis, les zones de débarcadère sur la rue Marie-Couture seront installées ce printemps.

5. Questions et messages du public

Aucun public.

6. Titulaires, spécialiste et psychologue

- Marie-Hélène mentionne que la deuxième communication a été remise aux parents. Les parents ciblés ainsi que ceux qui le souhaitaient ont été

rencontrés. Nous sommes dans la dernière portion de l'année et un bulletin est à venir en juin. Comme nous constatons que la politesse est moins bien maîtrisée et comprise par les élèves, le nouveau défi de Cheminours mettra l'emphase sur les formulations d'usage. Finalement, nous accueillerons nos nouveaux amis du préscolaire 5 ans en juin. Cette année, retour des portes ouvertes. À cet effet, des kiosques seront installés dans le gymnase afin que les différents corps d'emploi puissent répondre aux besoins des parents.

- Mme Marie Mougnet, psychologue, se présente aux membres. Elle décrit ses principales tâches, en qualité de professionnel, au sein de nos écoles. Entre autres, elle intervient prioritairement à titre de rôle-conseil au niveau des élèves en difficulté et d'adaptation. Elle évalue (dépistage), intervient de manière préventive auprès des élèves qui lui sont référés par les enseignantes. Comme elle a bénéficié de la présence d'une stagiaire à l'automne, celle-ci a animé des ateliers dans les classes de préscolaire 5 ans visant à stimuler les stratégies pour être attentif. Pour sa part, elle a offert des ateliers en classe pour travailler les fonctions exécutives chez nos élèves de 2^e année.
- Lysanne mentionne que c'est le dernier droit d'ici le bulletin de fin d'année. Elle ajoute que les élèves de la deuxième année ont commencé les examens en français et en mathématique.
- Sophie indique que tous les élèves de la Passerelle sont allés au Peps, la semaine passée, pour une journée d'activités diverses comme ceux de Notre-Dame à la fin mars. C'était une première sortie en autobus. L'ensemble de la journée c'est bien déroulé et les enfants ainsi que le personnel présent ont vécu une belle expérience et un enthousiasme partagé. Les parents ont reçu un carnet à remplir dans le cadre du défi Cubes énergie de Pierre Lavoie pour le mois de mai. Cette dernière a mis l'emphase sur des objectifs collectifs et non individuels. Le but de cette démarche est d'instaurer de bonnes habitudes de vie par le jeu et la nutrition autant à l'école qu'à la maison. Considérant ce volet, Mme Mougnet constate que nous n'avons pas proposé l'offre de service d'activités parascolaires à l'école. Étant donné les bienfaits reconnus sur la concentration et le rendement scolaire, elle considère que celles-ci sont un atout pour les enfants. Comme c'est Mme Annie, responsable du SDG, qui chapeautait ce volet, elle explique qu'en raison des bulles classes et des diverses contraintes reliées à COVID-19, il a été décidé d'un commun accord de reconduire ce projet à l'an prochain. De plus, comme celles-ci se déroulent pendant les heures du SDG, nous devons être en mesure d'offrir l'espace nécessaire à la tenue des activités proposées. Attendu que l'ensemble des membres est en faveur de cette suggestion, nous ferons en sorte de favoriser cette offre de service pour 2022-2023.

7. Communication COVID-19

- Dans les faits, nous maintenons les différentes mesures jusqu'au 14 mai, journée où le port du masque ne sera plus obligatoire, dans l'attente d'un avis écrit ou verbal de la Direction générale.

- Diminution du taux d'absentéisme dû à la COVID-19, mais les différentes infections en lien avec le rhume sont bien présentes.

8. Relevé d'effectifs en date d'aujourd'hui

Pour faire suite à la lecture du relevé d'effectifs, lequel permet de garder à jour le suivi des arrivées et des départs des élèves, Mme Hébert nous fait état de ce dernier pour l'année prévisionnelle. En date d'aujourd'hui, le nombre d'élèves inscrits est de 272 contrairement à 229 l'an passé. Les groupes sont répartis comme suit : deux pour le préscolaire 4 ans; quatre pour le préscolaire 5 ans; trois pour la première année; deux pour le degré multiple première et deuxième année; trois pour la deuxième année et la classe de Mme Lysanne.

Madame Hébert s'efforce d'éviter les degrés multiples. Cela dépendra, entre autres, des reprises d'année, des déménagements, des inscriptions tardives, des transferts obligatoires et des demandes de changement d'école. Les parents sont en faveur d'écarter la possibilité des degrés multiples et espèrent que leur voix sera entendue auprès des instances concernées à savoir les SEJ ainsi que les Services du transport.

9. Achats effectués avec les sommes amassées lors de la campagne de financement

Madame Hébert nous présente un tableau du matériel qui sera acquis avec les fonds amassés lors de la dernière campagne de financement des bûches Martin Dessert. Madame Sophie mentionne qu'avec Annie, elles ont considéré la désuétude et comparé les prix afin de faire des achats réfléchis. Entre autres, cerceaux, cordes à sauter, casques de gardien, filet de but et kit récré. Ce dernier item sera priorisé étant donné l'utilité de celui-ci. Sous la suggestion des membres, Mme Sophie a effectué des démarches auprès des fournisseurs du secteur et pour obtenir de la gratuité, nous devons procéder à des achats.

10. Cheminours

En raison des droits d'auteur du label de Calinours, nous devons nous départir de notre mascotte Cheminours à la fin de cette année scolaire. Le comité bienveillant a proposé un sondage à tout le personnel à dessein de choisir la façon dont celui-ci nous quittera, de déterminer une nouvelle mascotte dans les choix proposés et lui attribuer un nom. À la suite de ce dernier, le choix s'est porté sur le toutou dragon. Ce dernier nous semblait empathique et ses couleurs vives piqueront la curiosité de nos groupes du préscolaire 4 ans. À la prochaine rencontre, Mme Hébert nous fera part des résultats finaux pour le reste des questions.

11. Éléves en plein air, neurones en santé

Madame Marie-Hélène nous présente le suivi des différentes commandites reçues, sous la forme d'un tableau Excel. Seul ajout à celles-ci, la Banque Nationale au montant de 500 \$. Elle précise que ce don est exceptionnel étant donné que les écoles publiques sont exclues généralement de leur appui financier. Celle-ci a souhaité s'impliquer puisque notre projet a suscité un intérêt particulier. Le projet est en phase de concrétisation. Ce lundi 2 mai, le comité rencontra M. Moreau de CLASS Construction (escompte significatif sur le prix

initial) et M. Tanguay de Maxi-Paysage (aucuns frais de main d'œuvre, seulement les matériaux à payer) afin de déterminer, dans les deux écoles, le meilleur endroit pour localiser nos classes extérieures. Nous espérons que les travaux seront terminés d'ici le 21 juin.

12. Suivi financier et budget initial

Avec l'accord des membres, Mme Hébert effectue un survol rapide des sommes encore disponibles et celles à prévoir pour chaque poste budgétaire dans les différents fonds.

Fonds 0 Immobilisation (informatique, biens et meubles)

Madame Hébert explique que les achats sont toujours motivés en fonction de la désuétude de nos inventaires. De ce fait, elle indique que nous avons procédé à l'achat de portables et d'iPad, tout en privilégiant la qualité. Pour l'instant, nous n'avons pas encore reçu la décentralisation des montants pour l'an prochain. Elle termine en nous mentionnant qu'il n'y a pas de récupération dans ce fonds.

Fonds 4 Alloc supp. et mesures ad hoc

De même que le fonds précédent, nous n'avons pas reçu les allocations pour 2022-2023, mais ce seront sensiblement les mêmes montants que la dernière année. Elle explique que le solde est au négatif dans le fonds 12225 étant donné que le MEES a décidé de récupérer un montant de 18 000 \$ afin d'éponger la dette en lien avec la COVID-19. Nous ne sommes pas en mesure de confirmer si l'an prochain un autre prélèvement est envisagé. Malgré tout un surplus est à prévoir. Comme les sommes sont principalement dédiées à assurer à l'ensemble des élèves HDAA un soutien approprié, nous basons donc nos objectifs, émanant de notre projet éducatif, à savoir : un soutien adéquat et suffisant de techniciennes en éducation spécialisée; de la mise en place par l'équipe-école de plans d'intervention; d'un support des différents corps professionnels, soit, en orthopédagogie, en psychologie, en psychoéducatrice et en orthophonie. De plus, ce fonds regroupe aussi des montants pour les activités éducatives, le renouvellement de livres pour les deux bibliothèques, les ressources didactiques numériques, la francisation, l'achat de matériel de référence pour le volet sexualité et des collations dans le cadre du volet de l'aide alimentaire. Nous avons envisagé l'ajout de temps en ergothérapie, mais considérant la ponction importante, cette option sera à réévaluer.

Fonds 5 Conseil d'établissement, OPP

Ce fonds est dédié en partie au fonctionnement du conseil d'établissement. Puisqu'il y a peu de demandes de remboursement pour ce fonds, une récupération est à envisager. Les deux autres postes budgétaires sont les fonds à destination spéciale et cour d'école, tous deux gérés conjointement avec les membres du conseil. Les revenus de ceux-ci proviennent des campagnes de financement et des dons.

Fonds 6 Écoles et centres

Il est principalement utilisé pour les dépenses courantes de l'ensemble de l'école, en outre, les fournitures pour la bibliothèque, les soins de santé, la téléphonie, l'administration et la conciergerie. Une cible est fixée pour ce fonds

à 3 500 \$. Les surplus sont récupérés, exception faite du poste budgétaire, perfectionnement des enseignants. Un membre se demande si ce fonds est utilisé pour l'aménagement des nouvelles classes du préscolaire 4 ans. Ce à quoi, Mme Hébert répond que ce sont les SRM qui gèrent ce dossier. Nous devrions finir avec un solde de 788 \$

Fonds 7 Les activités autofinancées

Le vendant à l'élève pour les cahiers d'activités et autres fournitures. Nous devrions terminer l'année avec un solde de 248 \$.

Fonds 9 Activités extrascolaires

Initialement, les revenus de ce fonds provenaient du vendant à l'élève pour les activités éducatives. Le solde restant émane des ristournes de la photo scolaire et de commandites. Ces sommes sont utilisées, par exemple, pour souligner les différentes fêtes thématiques durant l'année ou les besoins en transport.

Fonds 8 Service de garde

Les revenus de ce fonds sont principalement basés sur la fréquentation, c'est-à-dire la facturation aux parents, les subventions EHDAA pour les élèves codés et les subventions du MEES. Un déficit est à prévoir compte tenu de la COVID-19, entre autres, en raison des remboursements lors d'une absence en lien avec ce motif et l'ajout de deux postes d'accueil. La nouvelle convention collective et le découvert de l'an dernier sont à considérer dans cette donnée. L'an prochain, nous devrions revenir à un équilibre budgétaire. L'ensemble des services de garde du CSSDN est touché par cette conjoncture. Les SRF se veulent rassurantes quant à notre gestion. Pour le moment, aucun changement des tarifs journaliers n'est prévu étant donné que nous sommes en attente des nouvelles grilles tarifaires du MEES. D'ailleurs, la définition du statut d'un enfant régulier est amenée à changer et de ce fait le tarif. Mme Piché profite de cette tribune pour nous faire part de son souhait de réintégrer des sorties extérieures, l'an prochain, lors des journées pédagogiques.

- 045-8-36000, principalement les salaires des éducatrices, réserve au fond commun général, frais pour absentéisme ainsi que les dépenses de fonctionnement
- 045-8-36002, contribution aux coûts collectifs et au fond d'équilibre budgétaire CSSDN
- 045-8-36140, salaires TES
- 045-8-36232, ajout de temps de surveillance, personne additionnelle et poste d'accueil
- 045-8-21406, réserve perfectionnement CSSDN
- 045-8-21410, téléphonie IP

L'adoption du suivi financier 2021-2022 est proposée par Mme Sabrina Thériault.

CE-2021-04-05 Adoptée à l'unanimité.

Le budget prévisionnel permet de chiffrer et de matérialiser ses objectifs pour l'année suivante. Nous ventilons les montants dans chaque poste budgétaire et ceux-ci sont réévalués en début de chaque année.

L'adoption du budget prévisionnel pour 2022-2023 pour les fonds 0, 4, 6, 7, 8 et 9 est proposée par Mme Sarah Audet-Therrien.

CE-2021-04-06 Adoptée à l'unanimité

13. Consultation des élèves

Mmes Bouchard et Audet-Therrien demandent une suspension jusqu'à la prochaine rencontre.

14. Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023

a. Matériel didactique (effets scolaires)

Le matériel requis doit répondre aux critères relatifs à l'application des dispositions législatives et réglementaires qui est soumis au projet de loi du MEES. Attendu qu'il est essentiel d'appliquer les coûts réels et directs sur la facture aux parents. Considérant les coûts liés à l'inflation, Mme Hébert propose une augmentation de 5 \$ sur la facture initiale de 60 \$ des élèves du premier cycle. À titre de comparaison, elle nous soumet différents montants d'écoles du CSSDN. En moyenne les factures oscillent autour de 75 \$. Certains membres se questionnent sur la pertinence de certains articles, entre autres les cahiers d'écriture et les pochettes plastifiées et suggèrent que ces articles soient sur la liste de fournitures scolaires. Ils estiment que des économies peuvent être faites par les parents. Cependant si ce choix s'avère non envisageable, s'assurer que ces items soient utilisés adéquatement. En ce qui concerne le préscolaire 4 ans et 5 ans, nous conservons le montant de 30 \$, mais en indiquant jusqu'à concurrence de.

Madame Sarah Audet-Therrien propose l'approbation de la facture du matériel didactique 2022-2023.

CE-2021-04-03 Approuvée à l'unanimité.

b. Activités et sorties scolaires

Comme les mesures 15186 « Sorties scolaires en milieu culturel », 15230 « École inspirante » et 15021v4 « Sorties éducatives » sont reconduites, nous serons donc en mesure de conserver la gratuité.

Madame Jessica Bouchard propose l'approbation de la gratuité pour les sorties et activités 2022-2023.

CE-2021-04-03 Approuvée à l'unanimité.

15. Rapport de la présidente

Les deux prochaines rencontres auront lieu en présentiel à la Passerelle des Petits-Cheminots. Mmes Bouchard et Hébert proposent d'utiliser un montant du fonds du CÉ afin de manger ensemble. Les propositions suivantes sont retenues à savoir une boîte repas de chez Pomme Grenade ou un poke bowl du Yuzu Sushi.

16. Rapport du représentant au Comité de parents

Les faits saillants ont déjà été transmis aux membres. Mme Audet-Therrien nous fait part de trois idées de projet, partagées par des membres-parents, qui ont

retenu son attention lors de la dernière rencontre. Entre autres, un système de joujouthèque, un Club de petits déjeuners offrant des smoothies à base de fruits en fin de vie et l'achat de livres de référence à la place de formation aux parents.

17. Rapport de la responsable de l'OPP

- Le pique-nique annuel est annulé. Considérant les mesures sanitaires, la surcharge de travail au niveau du personnel-école et l'inauguration à l'automne des classes extérieures ainsi que du parcours d'hébertisme, nous préférons reconduire cet événement en 2022-2023. Cette annulation n'est pas sans causer un certain désappointement de la part des membres-parents.
- Lors de la journée visant à souligner l'ensemble du personnel, Mme Bouchard est venue porter des pommes et du chocolat chaud, dans chaque établissement. Les membres du personnel présents tiennent à signifier leur appréciation et leur reconnaissance.
- La photo scolaire aura lieu le 26 septembre 2022 pour les deux écoles. Il n'y aura pas de photo de groupe, mais une mosaïque comme cette année. Le fournisseur Photo Repensée juge que la photo de l'élève en individualisé est de meilleure qualité. Contrairement à la photo de groupe, il est assuré que tous les enfants ont le sourire et ceux qui sont absents voient leur nom identifié sur celle-ci.

18. Rapport de la responsable du SDG

- La Semaine québécoise de la garde scolaire se tiendra du 9 au 13 mai 2022, sous le thème ***Le personnel de la garde scolaire, un maillon essentiel***. Des activités sont planifiées afin de souligner celle-ci avec nos tout-petits. À cet effet, M. Pothier-Careau tient à préciser que les éducatrices méritent tout notre respect et notre gratitude pour leur implication dans la vie de ceux-ci.
- Mme Piché vérifie auprès d'un traiteur pour la possibilité d'offrir ce service aux parents pour l'an prochain.
- Planification des activités pour les pédagogiques 2022-2023.
- Les postes d'accueil seront à l'extérieur dès que les conditions climatiques le permettront.
- À la suite d'un incident mineur, un membre-parent désire vérifier si une surveillance est assurée lors de la transition des enfants de la maternelle, inscrits au SDG, lorsqu'ils vont prendre l'autobus en fin de journée. Mme Annie assure qu'une personne est mandatée afin de faire le pont avec la titulaire responsable de la surveillance à ce moment aux autobus. Elle fera une vérification à cet effet pour mieux comprendre la situation.

19. Rapport de la direction

- Les travaux pour l'aménagement de la nouvelle section de vestiaires à Notre-Dame des Petits-Cheminots sont achevés.
- Comme par les années passées, nous vérifions la possibilité de faire vivre une journée d'intégration, aux élèves de la deuxième année, à Saint-Louis-de-France. Le but étant de minimiser l'impact de la transition du premier cycle vers le deuxième cycle. Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si celle-ci se fera en virtuelle ou en présentielle.

- Comme mentionné par les titulaires, la deuxième communication a été transmise aux parents.
- Le Projet éducatif sera amendé en janvier 2024. Une nouvelle orientation sera insérée quant au volet numérique.
- Mme Hébert se questionne sur la pertinence des conférences en ligne proposées aux parents, compte tenu du faible taux de participation de ceux-ci. Elle réfléchit pour une alternative. Madame Mougenet, psychologue, s'interroge sur la possibilité de cibler les parents avec des outils plus visuels ou des capsules. Voir même des ateliers animés par les différents professionnels de notre école.
- Les journées portes ouvertes pour le préscolaire 5 ans se tiendront le jeudi 2 juin pour la Passerelle et le vendredi 3 juin pour Notre-Dame. En ce qui concerne le préscolaire 4 ans, comme les locaux ne sont pas encore disponibles et que nous ne sommes pas en mesure d'indiquer quels seront les titulaires, ce sera une soirée d'information pour les parents uniquement (6 et 7 juin, 18 h).
- Nous accueillerons les nouveaux élèves de la classe langage, le mercredi 8 juin.
- Cet été, nous serons les hôtes du camp de jour de la Ville de Lévis à l'École Notre-Dame des Petits-Cheminots.
- Le régime pédagogique revient sous sa forme initiale l'an prochain à savoir une communication et trois bulletins.
- Dans le cadre du projet de biodiversité alimentaire, nos démarches auprès de producteurs du secteur se sont avérées infructueuses. Le risque de propagation de virus est trop grand pour ceux-ci.

20. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été discutés, Mme Jessica Bouchard procède à la levée de l'assemblée à 20 h 33.

Jessica Bouchard,
Présidente

Johanne Hébert,
Directrice